Nations Unies S/2007/494



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 août 2007

Original : français

Lettre datée du 15 août 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la communication datée du 10 août 2007 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-46134 (F) 200807 210807

Annexe

Lettre datée du 10 août 2007, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

[Original : anglais]

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour la période allant de février à avril 2007 (voir pièce jointe).

(*Signé*) Japp **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport trimestriel sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Dans sa résolution 1510 (2003), le Conseil de sécurité a prié le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité de lui présenter des rapports sur l'exécution de son mandat. Le présent rapport est le treizième présenté par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN); il porte sur la période allant de février à avril 2007.

2. Au 29 avril 2007, l'effectif de la Force internationale était de 34 348 soldats originaires de 26 pays membres de l'OTAN et de 1 445 soldats de 11 pays non membres.

Aperçu des opérations

3. Pendant la période considérée, la Force internationale a déjoué avec succès les opérations offensives des Taliban en perturbant les activités des insurgés et en déstabilisant leurs structures de commandement et de contrôle. La situation en matière de sécurité a donc permis de poursuivre et de développer sans interruption des projets comme celui du barrage de Kajaki.

4. Tout au long de l'hiver, l'opération Oqab s'est poursuivie le long de la frontière avec le Pakistan afin que les insurgés ne puissent y trouver refuge et soient dans l'impossibilité de regrouper leurs forces et de reconstituer des filières de ravitaillement.

5. L'opération Nowruz a été lancée le 21 mars 2007 à l'échelle du pays. Opération globale associant les forces afghanes et la Force internationale et faisant fond sur les bons résultats obtenus par l'opération Oqab pour ce qui est de la création d'un environnement propice au relèvement de l'économie, elle a pour but d'étendre l'autorité du Gouvernement afghan, d'empêcher les forces d'opposition armées de mener des opérations et de réunir les conditions de sécurité nécessaires à la reconstruction et au développement.

6. Au début du mois de mars, dans le cadre de l'opération Achilles, les forces de sécurité nationales afghanes se sont déployées dans la vallée de Sangin et dans toute la province de Helmand afin d'améliorer la sécurité et la stabilité dans le sud de l'Afghanistan. Pour créer un environnement propice à un développement économique durable, il faudra créer des emplois, offrir aux Afghans des perspectives de développement économique et aussi accroître la production hydroélectrique et développer l'irrigation. En dépit de la grande insécurité qui règne dans la région, le Président Karzaï s'est rendu fin mars dans la zone d'opérations, ce qui montre l'attachement du Gouvernement afghan à la réussite de l'opération Achilles.

7. Dans l'ensemble, pendant l'hiver, les forces de sécurité nationales afghanes et la Force internationale ont mené avec succès des opérations qui ont empêché les Taliban de lancer une offensive coordonnée au printemps. La dynamique ainsi créée sera maintenue afin que l'établissement et le renforcement de zones afghanes de développement dans les régions les plus instables du sud et de l'est du pays puissent se poursuivre rapidement.

Situation en matière de sécurité

8. Pendant la période considérée, les forces d'opposition armées ont opéré essentiellement dans le sud et l'est du pays et ont mené de plus en plus d'attaques isolées lorsque les conditions météorologiques se sont améliorées au printemps. Elles ont eu recours à des attentats à la bombe artisanale peu risqués mais à fort impact et étayé cette tactique à l'aide d'une vigoureuse propagande destinée à discréditer la Force internationale et le Gouvernement afghan. Le nombre des attaques a pratiquement doublé par rapport à la même période en 2006, ce qui s'explique par les initiatives des forces d'opposition armées mais aussi par l'intensification des opérations menées conjointement par les forces de sécurité nationales afghanes et par la Force internationale dans tout le pays.

9. Dans la zone du Commandement régional de la capitale, dont la Turquie a pris le commandement le 7 avril, la diminution du nombre d'attentats signalée dans le rapport précédent s'est poursuivie au début de la période à l'examen. Cette relative accalmie s'est poursuivie jusqu'en mars, où se sont produits une série d'attentats à la bombe artisanale, dont des attentats-suicides. Kaboul demeurant le centre de gravité du Gouvernement afghan et de la communauté internationale, elle reste une cible privilégiée. Malgré le faible soutien dont bénéficient les forces d'opposition armées parmi les Kaboulis, il est probable que ces attaques se poursuivront.

10. Dans la zone du commandement régional nord, les attaques perpétrées contre les forces de sécurité nationales afghanes et la Force internationale ont été plus nombreuses. Certaines ont visé le personnel des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, mais elles ont été rares. Si la plupart semblent avoir des motivations criminelles, il n'est pas à exclure que les forces d'opposition armées en soient parfois les auteurs. Les axes de communication sont les principales cibles.

11. Dans la zone du commandement régional ouest, la situation a été généralement calme, les principaux pôles d'insécurité demeurant les provinces de Herat et de Farah, au sud. Dans la province de Farah, les forces d'opposition armées ont poursuivi leurs attaques contre les postes de contrôle de la Police nationale afghane. Là aussi, les axes de communication ont été les cibles principales.

12. Dans la zone du commandement sud, où les conditions climatiques sont moins rudes, la situation est restée instable durant tout l'hiver. Les forces d'opposition armées ont poursuivi leur offensive avec plus ou moins d'intensité et parfois avec vigueur. Elles ont mené un grand nombre d'attaques, ce qui s'explique essentiellement par les opérations que mène la Force internationale, notamment l'opération Achilles, ainsi que par leur volonté farouche de préserver leur liberté de mouvement, de défendre leurs bastions et d'exploiter toutes les possibilités tactiques. Elles semblent avoir préféré les attaques indirectes à l'affrontement direct. Elles ont aussi cherché à contrecarrer les efforts de reconstruction et de développement menés par le Gouvernement afghan et la Force internationale, notamment la construction du barrage de Kajaki, pour maintenir et étendre leur influence.

13. Dans la région du commandement est, le nombre d'attaques a augmenté à mesure que les conditions météorologiques s'amélioraient. Au début du printemps, les forces de sécurité nationales afghanes, la Force internationale et les forces de l'opération Liberté immuable ont mené plusieurs opérations conjointes qui ne se

sont pas heurtées à beaucoup de résistance de la part des forces d'opposition armées. C'est dans la province de Kunar, où elles cherchent à conserver leur liberté de mouvement et à se maintenir dans leurs sanctuaires, que celles-ci sont le plus actives. Dans la province de Nangahar, le Gouvernement afghan et la Force internationale ont perdu une partie de leur soutien populaire en raison des pertes infligées aux civils et de la politique d'éradication des cultures de pavot. Il y a eu quelques attaques-suicides et quelques tentatives de harcèlement. Des offensives ont aussi été signalées dans les provinces de Ghazni, Logar et Laghman, le long des principaux axes de communication. On s'attend à ce que les forces d'opposition armées poursuivent leur vigoureuse campagne de propagande et à ce qu'elles continuent de recourir à des manœuvres d'intimidation vis-à-vis de la population locale.

Armée nationale afghane

14. Bien qu'il tarde à atteindre le chiffre convenu de 70 000 hommes, l'effectif de l'armée nationale afghane a continué de s'accroître régulièrement et le nombre de soldats présents sur le terrain a augmenté de 20 % par rapport à la période précédente. En ce qui concerne l'équipement, le programme de préparation à l'hiver, mis en œuvre par le Commandement mixte de transition en matière de sécurité en Afghanistan, des États-Unis a également permis de faire des progrès constants. Pour ce qui est de la formation, la mise en place du cycle rouge-jaune-vert de formation et de service alternés a permis de faire en sorte que les deux tiers de l'effectif soient en permanence disponibles pour la conduite des opérations, tout en ménageant des temps de repos aux soldats et en offrant des cycles d'entraînement ciblés aux unités. Le nombre d'absences non autorisées devrait donc diminuer. Des cours de recyclage sont actuellement dispensés aux pilotes de l'armée de l'air afghane, avec l'appui de la Force internationale et du Commandement mixte de transition en matière de sécurité.

Police nationale afghane

15. Le développement de la Police nationale afghane a pris du retard par rapport aux objectifs présentés au Conseil commun de coordination et de suivi. Une aide plus importante de la communauté internationale est indispensable dans ce domaine. C'est dans ce contexte que le Conseil international de coordination de la police a été créé en mars 2007 et que l'Union européenne a mis sur pied la Mission européenne de police en Afghanistan, forte de 195 hommes.

16. La Police auxiliaire nationale achèvera bientôt sa première année de formation dans les provinces prioritaires. D'importantes irrégularités ont été mises au jour dans la procédure de sélection et il va falloir y remédier. Dans l'ensemble cependant, la formation se déroule de façon satisfaisante et au 25 mars, environ 4 700 nouvelles recrues avaient obtenu leur diplôme et été déployées. Elles ont pu ainsi faciliter les opérations de la Police nationale et appuyer l'action de l'armée afghane.

17. Un nouveau corps de police chargé du maintien de l'ordre, qui aura à terme un effectif de 5 500 policiers, vient d'être constitué. Destiné à remplacer la Police de réserve afghane, il servira de force d'intervention rapide dans les provinces. Une unité de police spéciale qui sera essentiellement chargée de lutter contre le terrorisme et le crime organisé va être également créée.

Réforme de la justice et état de droit

18. De l'avis de la Force internationale, il est indispensable de mieux coordonner les efforts qui sont faits au niveau international dans le domaine de la réforme de la justice et de l'état de droit et de leur donner plus de cohérence. Vu que ces efforts sont essentiellement concentrés sur Kaboul et qu'il n'y a pas de progrès au niveau régional, la Force a décidé de faire de l'état de droit et de la réforme de la justice l'un des éléments de son programme d'action juridique. Elle a entrepris une enquête à l'échelle du pays pour recueillir des informations dans tous les domaines liés à la réforme judiciaire.

19. La lutte contre la corruption menée par le Ministère de la justice demeure diffuse et peu systématique et s'appuie souvent sur des allégations non vérifiées. Des résultats ont été obtenus en ce qui concerne le lancement de l'enquête susmentionnée. Le commandement régional est prépare très activement cinq conférences sur la justice au niveau des provinces. Ces initiatives locales permettront à la Force internationale de continuer, en partenariat avec le Commandement mixte de transition en matière de sécurité, à assurer la coordination de son action.

Lutte contre les stupéfiants

20. Les moyens d'action dont dispose le ministère chargé de la lutte contre les stupéfiants pour s'attaquer au trafic des stupéfiants ne se sont que modestement améliorés. Au niveau des provinces, en particulier, ils sont toujours faibles, encore que les changements intervenus récemment à la direction du Ministère puissent éventuellement donner un nouvel élan à l'action entreprise et la recentrer. Cela dit, la corruption reste endémique et limite l'efficacité de la stratégie mise en œuvre. De nombreux faits donnent par ailleurs à penser que certaines entités s'opposent activement à l'éradication du pavot à opium.

21. Pour 2007, le Gouvernement afghan a interdit l'épandage de substances chimiques et l'éradication s'effectue uniquement à l'aide de moyens manuels et mécaniques. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a signalé qu'au 10 juin, 19 901 hectares avaient été détruits et que la Force afghane d'éradication, dont la direction est nationale, avait détruit 3 000 d'entre eux dans la province de Helmand. Dans la plupart des provinces concernées, l'éradication s'est effectuée dans le cadre de programmes dirigés par les gouverneurs, avec plus ou moins de succès. Les Gouverneurs de Kandahar et Nangahar ont obtenu des résultats significatifs, ce qui n'est pas le cas des autres gouverneurs. Des allégations de corruption ont été formulées à nouveau cette année contre les forces chargées de l'éradication et certains des responsables concernés.

22. La Force internationale ne participe pas directement aux opérations d'éradication, mais il est évident que le trafic des stupéfiants représente une menace pour la sécurité et qu'il y a un lien entre les forces d'opposition armées et ce trafic. La Force appuie donc au maximum la lutte contre les stupéfiants, conformément aux dispositions du plan d'opérations.

Démantèlement des groupes armés illégaux

23. Le démantèlement des groupes armés illégaux s'est révélé décevant en ce qui concerne la collecte des armes, ce qui tient essentiellement au fait qu'il n'est appuyé

ni politiquement ni concrètement. Cela s'explique aussi par la montée en puissance de l'insurrection et l'incapacité du Gouvernement de faire preuve de fermeté vis-à-vis des groupes armés illégaux qui refusent de coopérer. Un certain nombre de résultats positifs ont néanmoins été enregistrés. Comme suite à l'aval donné en 2006, par le Président, à l'examen de la stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux, un plan d'action révisé a été approuvé en février 2006. Il est axé sur la stratégie elle-même et met l'accent sur un certain nombre de questions telles que l'appui du Gouvernement, l'adoption d'une législation appropriée, la coordination entre les ministères et la création officielle des moyens d'action nécessaires pour donner effet à la stratégie.

Programme pour la paix et la réconciliation

24. Le Programme Consolidation de la paix et réconciliation (Takhim-e-Sol), qui est placé sous la direction du professeur Mujadeddi, se poursuit malgré des problèmes de financement. Destiné à apporter un soutien socioéconomique aux repentis, il est mis en œuvre en collaboration avec la communauté internationale, les ministères du Gouvernement afghan et le Commandement mixte de transition en matière de sécurité. Il dispose désormais de 11 antennes sur le terrain, dont 3 dans le sud. Le nombre des repentis est passé à près de 3 300 personnes à la fin du mois de mars 2007, contre 2 600 à la fin du mois novembre 2006.

Pays voisins

25. La Force internationale continue d'aider le Gouvernement afghan dans ses relations avec les pays voisins, en particulier dans le cadre de la Commission tripartite, dont l'objectif est d'améliorer la coopération militaire dans les domaines de la sécurité des frontières, de l'échange de renseignements et de la lutte contre les attentats à la bombe artisanale.

26. Les initiatives tendant à ce que les armées afghane et pakistanaise collaborent pour planifier leurs opérations ont donné des résultats prometteurs. À plusieurs occasions, les deux armées se sont concertées au sujet de questions frontalières. En outre, des structures militaires ont été mises en place à Kaboul pour que des officiers afghans et pakistanais puissent travailler ensemble quotidiennement.

27. Au début de 2007, les Présidents afghan et pakistanais se sont rencontrés à Ankara, sur l'invitation du Président de la Turquie, dans le but de renforcer divers aspects de la coopération entre leurs deux pays et se sont mis d'accord ultérieurement sur une déclaration commune, la Déclaration d'Ankara.

Gouvernance

28. La coordination au sein du Gouvernement afghan reste insuffisante. Les messages émanant du gouvernement manquent de cohérence et il n'y a pas de synchronisation entre les ministères. Le Centre national de coordination des communications, qui a été créé récemment, s'emploie à améliorer la situation et donne des instructions toutes les semaines aux ministères par l'intermédiaire du Groupe chargé de la coordination des politiques. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que les messages adressés par le Gouvernement à la population soient cohérents.

Développement

29. En Afghanistan, les progrès en matière de développement restent difficiles à évaluer. Bien que les fonds disponibles soient importants, l'incapacité où se trouvent les autorités provinciales d'établir des plans de développement conformes aux exigences de la Stratégie intérimaire de développement national en Afghanistan demeure préoccupante. La Force internationale continue à jouer un rôle à cet égard par l'intermédiaire des équipes provinciales de reconstruction, qui fournissent une aide et des conseils au niveau local.